

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 5 (1860)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Campagne, R.; 65 d'Appenzell (Rh.-E.), R.; 66 d'Argovie, R.; 67 de Thurgovie, R.; 68 du Tessin, R.; 69 de Vaud, R.

*Cavalerie* : Compagnie de dragons n° 23 de Zurich, R.; 24, 25 et 26 de Berne, R.; 27 de Lucerne, R.; 28 de Fribourg, R.; 29 de Soleure, R.; 30 de Schaffouse, R.; 31 de St-Gall, R.; 32 d'Argovie, R.; 33 de Thurgovie, R.

*Carabiniers*. Compagnies n° 51 de Schwytz, R.; 52 de Glaris, R.; 54 d'Appenzell (Rh.-E.) R.; 58 d'Argovie, R.; 60 du Tessin, R.; 65 et 66 de Lucerne, R.; 67 d'Uri, R.; 68 d'Unterwald-le-haut, R.; 69 d'Unterwald-le-bas, R.; 70 de Zoug, R.; 71 de Bâle-Campagne, R.; 74 de Zurich, R.; 75 et 76 de Vaud, R.

*Infanterie* : Bataillons n° 2 du Tessin; 99 de Fribourg, R.; 110 du Tessin, R.; 114 de Vaud, R.; 1/2 bataillon n° 116 de Schwytz, R.; 1/2 bataillon n° 117 de Glaris, R.; 1/2 bataillon n° 118 de Fribourg, R.; 1/2 bataillon n° 122 des Grisons, R.; 1/2 bataillon n° 124 de Vaud, R. Compagnies détachées: n° 6 de Neuchâtel; 8 et 9 d'Uri, R.; 10 et 11 de Schwytz, R.; 12 d'Unterwald-le-haut, R.; 13 d'Unterwald-le-bas, R.; 14 et 15 de Zoug, R.; 19 de Schaffouse, R.; 20 et 21 d'Appenzell (Rh.-I.), R.; 22 de Genève, R.

*Observations*. — 1° Les officiers de l'état-major fédéral dont les noms ne sont pas contenus dans la présente division de l'armée, sont destinés à des commandements particuliers, ou seront attachés au grand état-major fédéral.

2° Les lacunes qui s'y trouvent seront remplies, en cas de besoin, par de nouveaux avancements ou nominations.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**Vaud.** — On nous écrit d'Yverdon que les militaires et les bourgeois de cette ville sont unanimes à faire l'éloge du bataillon n° 46 qui vient d'y faire son cours de répétition. Sous le rapport de la conduite, comme de la tenue de la troupe, de la beauté des hommes, et de ses excellentes aptitudes pour la manœuvre, ce bataillon ne laissait rien à désirer. Il a été instruit au service de campagne dans tous les alentours de la ville. M. le colonel de Salis, accompagné de deux adjudants, l'a inspecté le samedi 14 avril, et cet officier aussi a rendu un bon témoignage de ce corps.

---

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 13 avril, a nommé MM. *Perey*, Auguste, à Chavornay, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve dans le 6<sup>e</sup> arrondissement; — *Jaccard*, Auguste, à Ste-Croix, capitaine aide-major du bataillon d'élite dans le 6<sup>e</sup> arrondissement; — *Golay*, Samuel, à Morges, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. — Le 14 dit, M. *Dubuis*, Félix, à Corbeyrier, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite dans le 2<sup>e</sup> arrondissement. — Le 20 dit, MM. *Monnet*, Louis, à Montreux, second sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie de position dans les arrondissements 1, 2, 4, 6, 7 et 8; — *Reymond*, Jean-Louis, à Eclépens, lieutenant de la compagnie de carabiniers n° 4 d'élite, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement; — *Piccard*, Louis-Emmanuel, à Payerne, lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. — Le 7 dit, M. *Puenzieux*, Emmanuel, à Montreux, capitaine de chasseurs de droite d'élite, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

---

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.